



Rapport financier semestriel
au 30 juin 2018

Rapport financier semestriel au 30 juin 2018

Sommaire

Rapport semestriel d'activité	3
Rapport financier semestriel au 30 juin 2018	9
Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2018	33
Attestation du responsable du rapport financier semestriel	35

Rapport semestriel d'activité

1.	Situation de la société et activité au cours du 1^{er} semestre 2018	4
2.	Trafic	4
3.	Chiffre d'affaires d'exploitation	4
4.	Travaux et amélioration du réseau en service	4
4.1.	Duplex A86	4
4.2.	Travaux d'amélioration du réseau interurbain	4
5.	Exploitation du réseau	4
6.	Relation avec l'État concédant	5
7.	Comptes semestriels IFRS	5
7.1.	Chiffre d'affaires	5
7.2.	Résultat opérationnel	5
7.3.	Résultat financier	6
7.4.	Résultat net	6
7.5.	Endettement financier net	6
8.	Comptes sociaux	6
9.	Événements importants survenus depuis le 30 juin 2018	6
10.	Principaux risques et principales incertitudes pour le second semestre 2018	6
11.	Composition du Conseil d'administration	7
12.	Répartition du capital social	7

1. Situation de la société et activité au cours du 1^{er} semestre 2018

Le chiffre d'affaires (hors chiffre d'affaires construction) s'établit à 679,2 millions d'euros, dont 669,9 millions d'euros de recettes de péage. Le taux d'EBITDA ⁽¹⁾ sur chiffre d'affaires passe de 75,8 % en juin 2017 à 75,6 % en juin 2018.

Les investissements s'élèvent au premier semestre à 75 millions d'euros et correspondent, pour l'essentiel, aux travaux de mise en œuvre du plan de relance autoroutier, aux opérations de seconde phase d'aménagement du réseau interurbain et aux améliorations du réseau.

L'endettement financier net s'élève à 3 881,6 millions d'euros au 30 juin 2018.

2. Trafic

Malgré des événements exceptionnels ayant pénalisé le trafic au début de l'année (épisodes neigeux de grande ampleur et manifestations d'agriculteurs), le trafic du réseau interurbain progresse de 1,9 % au premier semestre 2018, grâce à une croissance du trafic VL de 1,6 % et à une croissance du trafic PL de 4,0 %.

Le trafic moyen journalier du Duplex A86 progresse de 5,1 %, avec un dynamisme légèrement supérieur le week-end. Au premier semestre, le trafic journalier a enregistré un record historique à 50 023 véhicules/jour le vendredi 29 juin 2018.

3. Chiffre d'affaires d'exploitation

Le chiffre d'affaires d'exploitation atteint au total 679,2 millions d'euros, soit une progression de + 3,8 % sur le semestre par rapport à la même période de 2017. Il se décompose des recettes de péage pour 669,9 millions d'euros, en progression de 3,9 % par rapport au 30 juin 2017, et des revenus des activités annexes pour 9,4 millions d'euros.

Les hausses de tarifs du Duplex A86 et du réseau interurbain ont fait l'objet d'arrêtés interministériels respectivement du 18 décembre 2017 et du 29 janvier 2018, pour une mise en œuvre respectivement au 1^{er} janvier et 1^{er} février.

Sur le réseau interurbain la hausse tarifaire a été de + 1,33 % en classe 1, 2, 4 et 5 et de + 2,46 % en classe 3.

4. Travaux et amélioration du réseau en service

4.1. Duplex A86

Les investissements du 1^{er} semestre 2018 concernent les derniers travaux de parachèvement et les premiers renouvellements d'équipements.

4.2. Travaux d'amélioration du réseau interurbain

Les travaux du 3^e contrat de plan se sont poursuivis au cours de ce semestre. Ils portent principalement sur l'aménagement d'une troisième voie sur la section A10 entre Chambray et Veigné sur 6 km et se termineront fin 2018.

Le programme du plan de relance se poursuit avec les études relatives aux élargissements sur l'A10 des sections entre la bifurcation A10/A19 et A10/A71 (16km) et à l'élargissement entre A10/A85 et Sainte-Maure-de-Touraine. Les travaux de minéralisation du terre-plein central sont en cours avec 52 km d'ores et déjà réalisés sur les 70 km à faire. Les opérations du volet environnemental du plan de relance continuent avec la mise en service du parking de covoiturage de Châtellerault et d'écoducs sur l'A71.

Le programme d'investissements porte enfin sur les opérations dites de seconde phase, notamment les doubléments des viaducs de l'A85, l'aménagement de la bifurcation A10/A85 (liaison Angers <-> Tours), la mise en profil définitif de l'A28 et le contournement d'Angers.

5. Exploitation du réseau

Le premier semestre 2018 a été marqué par des mauvaises conditions météorologiques (épisodes neigeux, gel et fortes pluies) nécessitant une forte mobilisation de l'ensemble des équipes de viabilité hivernale pour garantir aux clients le maintien du niveau de service sur autoroute.

Cofiroute a poursuivi sur le premier semestre 2018 les travaux de son programme de renouvellement des installations commerciales. L'ensemble des aires seront terminées en 2018.

(1) Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts.

Dans le cadre des nombreux travaux en cours sur le réseau et notamment sur certains axes comme l'autoroute A10 au sud de Tours, les services de l'exploitation ont été très sollicités pour assurer à nos clients des bonnes conditions de circulation.

En matière de sécurité du personnel, Cofiroute a continué de mettre l'accent, en ce début d'année, sur des actions visant à réduire les heurts de fourgon et a demandé notamment à la direction de la Sécurité et la Circulation Routière de mener des expérimentations visant à améliorer les modalités d'interventions des équipes d'exploitation.

Cofiroute intervient également aux côtés de la Fondation d'Entreprise VINCI Autoroutes pour une conduite responsable pour mener des actions de sensibilisation à la sécurité routière auprès des automobilistes, en ciblant particulièrement ses messages sur les risques d'hypovigilance et de somnolence au volant.

6. Relation avec l'État concédant

Les hausses de tarifs du Duplex A86 et du réseau interurbain ont fait l'objet d'arrêtés interministériels respectivement du 18 décembre 2017 et du 29 janvier 2018, pour une mise en œuvre respectivement au 1^{er} janvier et 1^{er} février.

En décembre 2017, Cofiroute a trouvé un accord avec le concédant concernant le Plan d'investissement autoroutier, prévoyant un programme de 5 opérations d'un montant total de 116 millions d'euros destiné à améliorer la mobilité dans le territoire notamment pour favoriser les déplacements urbains et périurbains. Les avenants et les contrats de plan de chacune des sociétés concernées ont été arrêtés avec l'État en début d'année 2018.

La majeure partie de ces opérations fera l'objet d'un cofinancement avec les collectivités locales partenaires.

La mise en œuvre de ce Plan d'investissement est soumise à la validation préalable du Conseil d'État.

Le rapport annuel d'exécution pour l'année 2017 et le cahier des charges de la concession ont été remis au mois de juin 2018 à la direction des infrastructures de transport. Cofiroute satisfait à l'ensemble de ses engagements au titre du contrat de concession.

7. Comptes semestriels IFRS

7.1. Chiffre d'affaires

En application de la norme IFRS 15 et de l'interprétation IFRIC 12 concernant les contrats de concession de service public, le chiffre d'affaires IFRS est constitué par un chiffre d'affaires d'exploitation, fruit de la perception du péage sur le réseau et des activités annexes réalisées par Cofiroute, et par un chiffre d'affaires construction correspondant aux investissements sur les infrastructures réalisées pour le compte de l'État.

Le chiffre d'affaires d'exploitation IFRS s'établit, au 30 juin 2018, à 679,2 millions d'euros, contre 654,2 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017, soit une progression de 3,8 %.

Le chiffre d'affaires construction reste stable et s'élève à 63,5 millions d'euros contre 63,3 millions d'euros au 30 juin 2017. Il convient de rappeler que Cofiroute n'affecte pas de marge à cette activité qui donne lieu à l'inscription au compte de résultat d'une charge de construction d'égal montant.

En cumul, le chiffre d'affaires atteint 742,7 millions d'euros, à comparer à 717,5 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017.

7.2. Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel progresse de 5 % à 393,1 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018, contre 374,2 millions d'euros l'année précédente.

7.3. Résultat financier

Le coût de l'endettement financier net s'inscrit en baisse de 1,8 millions d'euros, pour s'établir à - 42,3 millions d'euros. L'actualisation de la provision pour maintien en l'état de l'infrastructure et de la provision pour engagements de retraite, appliquée conformément aux normes IFRS, a un impact positif de 0,6 million d'euros. En conséquence, le résultat financier s'améliore de 4,5 millions d'euros à - 41,7 millions d'euros, contre - 46,1 millions d'euros au 30 juin 2017.

7.4. Résultat net

Avec une charge d'impôts de 120,7 millions d'euros, le résultat net s'établit à 230,7 millions d'euros, contre 214,8 millions d'euros au 30 juin 2017.

7.5. Endettement financier net

L'endettement financier net fin juin 2018 s'élève à 3 881,6 millions d'euros, à comparer à 4 003,8 millions d'euros au 30 juin 2017.

8. Comptes sociaux

Compte de résultat

Le chiffre d'affaires de Cofiroute (hors chiffre d'affaires construction) s'établit au 1^{er} semestre 2018 à 679,2 millions d'euros, soit une progression de 3,8 % par rapport à la même période de 2017.

La recette de péage s'établit à 669,9 millions d'euros, en progression de 3,9 % par rapport à la même période de 2017.

Le résultat net de Cofiroute du 1^{er} semestre 2018 s'élève à 242,3 millions d'euros, en progression de 18,5 % par rapport à celui du 1^{er} semestre 2017.

9. Événements importants survenus depuis le 30 juin 2018

Entre le 30 juin 2018 et la date d'arrêté des comptes consolidés par le Conseil d'administration le 25 juillet 2018, Cofiroute n'a pas connu d'événement justifiant d'être mentionné au titre des " Événements importants survenus depuis le 30/06/2018 ".

10. Principaux risques et principales incertitudes pour le second semestre 2018

Les principaux risques liés à l'exploitation auxquels Cofiroute pourrait être confronté sur le second semestre 2018 tiennent en particulier au trafic et à l'acceptabilité du péage et des tarifs par les usagers, la quasi-totalité des revenus étant constituée par les recettes de péage. Le trafic peut être affecté par le contexte économique et le niveau de prix des carburants.

Les principaux risques financiers sont détaillés dans la note 17 " Informations relatives à la gestion des risques financiers " du rapport financier annuel 2017.

11. Composition du Conseil d'administration

Au 30 juin 2018, le Conseil d'administration est composé de :

- Pierre Coppey, Président ;
- La société Cofiroute Holding ;
- La société VINCI Autoroutes ;
- La société VINCI Concessions ;
- La société VINCI Autoroutes Services ;
- La société VINCI Autoroutes Projets 3 ;
- La société VINCI Autoroutes Projets 4 ;
- Sylvain Lefol ;
- Pierre Trotot ;
- Marianne Laigneau.

12. Répartition du capital social

Le capital social de Cofiroute est réparti comme suit au 30 juin 2018 :

- VINCI Autoroutes 65,34 % ;
- Cofiroute Holding 34,66 % ;
- Autres 0,00012 %.

Aucune portion du capital de la société n'est détenue par les salariés.

Rapport financier semestriel

au 30 juin 2018

COMPTES INDIVIDUELS IFRS SEMESTRIELS RÉSUMÉS	
AU 30 JUIN 2018	10
Compte de résultat IFRS de la période	10
État du résultat global IFRS de la période	11
Bilan IFRS actif	12
Bilan IFRS passif	12
Tableau des flux de trésorerie IFRS	13
Variation des capitaux propres IFRS	14
ANNEXE AUX COMPTES INDIVIDUELS IFRS	
SEMESTRIELS RÉSUMÉS	15
A. Principes comptables, méthodes d'évaluation et changement de méthodes	16
B. Principales composantes du compte de résultat	20
C. Contrats de concession	21
D. Autres composantes du bilan et engagements liés à l'activité	23
E. Capitaux propres	25
F. Financement et gestion des risques financiers	26
G. Avantages du personnel et paiements en actions	30
H. Autres notes	31

COMPTES INDIVIDUELS IFRS SEMESTRIELS RÉSUMÉS AU 30 JUIN 2018

Compte de résultat IFRS de la période

(en millions d'euros)	Notes	1 ^{er} semestre 2018	1 ^{er} semestre 2017	Exercice 2017
Chiffre d'affaires	4.1	742,7	717,5	1 521,4
dont :				
Chiffre d'affaires d'exploitation		679,2	654,2	1 400,4
Chiffre d'affaires – construction de nouvelles infrastructures en concession		63,5	63,3	121,0
Produits des activités annexes		1,0	0,8	1,9
Charges opérationnelles	4.2	(349,6)	(343,1)	(718,7)
Résultat opérationnel sur activité		394,1	375,1	804,5
Paielements en actions (IFRS 2)	16	(1,0)	(0,9)	(2,0)
Autres éléments opérationnels courants		0,0	0,0	0,0
Résultat opérationnel courant		393,1	374,2	802,5
Résultat opérationnel	4.2	393,1	374,2	802,5
Coût de l'endettement financier brut		(42,3)	(44,1)	(90,0)
Produits financiers des placements de trésorerie		0,0	0,0	0,0
Coût de l'endettement financier net	5	(42,3)	(44,1)	(90,0)
Autres produits et charges financiers	5	0,6	(2,0)	(2,6)
Impôts sur les bénéfices	6	(120,7)	(113,3)	(252,9)
Dont impact des variations non courantes de la fiscalité différée ^(*)		0,0	0,0	(9,2)
Résultat net		230,7	214,8	457,1
Résultat net par action (en euros)		56,85	52,92	112,62
Résultat net par action (en euros) – hors variations non courantes de la fiscalité différée^(*)		56,85	52,92	114,89

^(*) Au 31 décembre 2017, l'impact net des impôts à caractère non courant sur le résultat net s'élevait à (9,2) millions d'euros et résultait des mesures fiscales suivantes adoptées en France par la loi de finances 2018 et celle rectificative de 2017 : la contribution exceptionnelle de 15 % d'impôt sur les sociétés, l'invalidation de la contribution de 3 % sur les dividendes et l'abaissement progressif du taux de l'impôt sur les sociétés en France de 33,33 % à 25 % à compter de 2022 ayant conduit à une réévaluation des impôts différés de Cofiroute. Au 30 juin 2018, l'évaluation des impôts différés a été réalisée selon les mêmes hypothèses, il n'y a pas d'impact additionnel sur le résultat.

Cofiroute a appliqué au 1^{er} janvier 2018 la norme IFRS 9 " Instruments financiers " selon la méthode dite " rétrospective simplifiée ". Par conséquent, les données 2017, présentées à titre comparatif, n'ont pas été ajustées. Les impacts de cette première application sont présentés en note A.3. Les impacts sont principalement limités à des différences de présentation induites par les nouvelles dispositions d'IFRS 9.

La société applique depuis le 1^{er} janvier 2018, IFRS 15, " Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients ". La première application, selon la méthode rétrospective simplifiée, est sans impact pour la société (Voir note A.3).

État du résultat global IFRS de la période

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2018	1 ^{er} semestre 2017	Exercice 2017
Résultat net	230,7	214,8	457,1
Variations de juste valeur des instruments financiers de couverture de flux de trésorerie ⁽¹⁾	(0,2)	(0,2)	(0,3)
<i>dont :</i>			
<i>Couverture de flux de trésorerie</i>	(0,2)	(0,2)	(0,3)
Impôt ⁽²⁾	0,1	0,1	0,1
Autres éléments du résultat global recyclables ultérieurement en résultat net	(0,1)	(0,1)	(0,2)
Instruments de capitaux propres ⁽³⁾	0,0	0,0	0,0
Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite	(0,4)	1,7	1,4
Impôt	0,2	(0,6)	(0,5)
Autres éléments du résultat global non recyclables ultérieurement en résultat net	(0,2)	1,1	0,9
Total autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres	(0,3)	1,0	0,7
Résultat global	230,4	215,8	457,8

⁽¹⁾ Les variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie (couverture de taux) sont comptabilisées en capitaux propres pour la part efficace de la couverture. Les gains et pertes accumulés en capitaux propres sont rapportés en résultat au moment où le flux de trésorerie couvert affecte le résultat.

⁽²⁾ Effets d'impôt liés aux variations de juste valeur des instruments financiers de couverture de flux de trésorerie (part efficace) et des coûts de couverture.

⁽³⁾ Variation de juste valeur des titres de participation non consolidés.

Bilan IFRS actif

(en millions d'euros)	Notes	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	8	4 732,4	4 722,1	4 768,2
Autres immobilisations incorporelles		2,0	3,6	2,7
Immobilisations corporelles liées aux contrats de concession	9	218,7	329,6	228,5
Immobilisations corporelles	9	6,7	8,1	7,1
Instruments dérivés actifs non courants		49,5	60,8	54,2
Total actifs non courants		5 009,3	5 124,1	5 060,7
Actifs courants				
Stocks et travaux en cours	10	1,4	1,8	2,0
Clients et autres débiteurs	10	134,6	104,4	110,2
Autres actifs courants d'exploitation	10	24,8	44,9	38,6
Autres actifs courants hors exploitation		0,0	0,0	1,5
Actifs d'impôt exigible		8,8	12,8	0,0
Instruments dérivés actifs courants	13	9,0	37,3	51,4
Actifs financiers de gestion de trésorerie	13	0,0	4,0	4,0
Disponibilités et équivalents de trésorerie	13	9,4	2,5	840,6
Total actifs courants		188,0	207,7	1 048,4
Total actifs		5 197,4	5 331,8	6 109,1

Bilan IFRS passif

(en millions d'euros)	Notes	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Capitaux propres				
Capital social		158,3	158,3	158,3
Réserves		257,1	248,4	166,9
Résultat net de la période		230,7	214,8	457,1
Opérations enregistrées directement en capitaux propres	12	(2,3)	(1,7)	(2,0)
Total capitaux propres		643,8	619,8	780,2
Passifs non courants				
Provisions non courantes		0,0	0,2	0,0
Provisions pour avantages du personnel	17	19,6	21,0	18,8
Emprunts obligataires	13	3 134,8	2 392,3	3 131,8
Autres emprunts et dettes financières	13	687,5	739,4	708,4
Instruments dérivés passifs non courants		43,6	53,7	49,5
Autres passifs non courants		2,8	1,8	2,5
Impôts différés nets passifs		149,7	171,3	146,0
Total passifs non courants		4 038,1	3 379,7	4 057,0
Passifs courants				
Provisions courantes	10	246,7	243,5	241,0
Fournisseurs	10	29,3	28,3	32,9
Dettes sur immobilisations		48,9	37,8	47,1
Autres passifs courants d'exploitation		107,1	99,6	111,5
Passifs d'impôt exigible		0,0	0,0	6,0
Instruments dérivés passifs courants	13	2,9	24,4	26,8
Dettes financières courantes	13	80,7	898,6	806,5
Total passifs courants		515,5	1 332,3	1 271,9
Total passifs et capitaux propres		5 197,4	5 331,8	6 109,1

Tableau des flux de trésorerie IFRS

(en millions d'euros)	Notes	1 ^{er} semestre 2018	1 ^{er} semestre 2017	Exercice 2017
Résultat net de la période		230,7	214,8	457,1
Dotations aux amortissements	4.2	122,6	122,7	248,9
Dotations (reprises) aux provisions et dépréciations (nettes)		(0,3)	2,4	1,1
Paielements en actions et autres retraitements	16	(2,5)	(1,3)	(1,0)
Résultat sur cessions		0,1	0,2	(0,6)
Coût de l'endettement financier net comptabilisé	5	42,3	44,1	90,0
Charges d'impôt (y compris impôts différés) comptabilisées	6	120,7	113,3	252,9
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts		513,6	496,1	1 048,3
Variations du BFR liées à l'activité et des provisions courantes	10	(11,6)	(5,7)	7,1
Impôts payés		(130,6)	(152,8)	(298,6)
Intérêts financiers nets payés		(70,4)	(70,3)	(83,3)
Flux de trésorerie liés à l'activité	I	301,0	267,3	673,4
<i>Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles</i>		(0,7)	(1,2)	(2,2)
<i>Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</i>		1,5	0,0	(0,2)
Investissements opérationnels (nets de cessions)		0,8	(1,1)	(2,4)
Cash-flow opérationnel		301,9	266,1	671,1
Investissements en immobilisations du domaine concédé (nets de subventions reçues)	8-9	(73,5)	(69,8)	(129,3)
Cash-flow libre (après investissements)		228,4	196,3	541,7
Cessions de titres de participation		0,0	0,0	0,0
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements	II	(72,7)	(71,0)	(131,7)
Dividendes payés aux actionnaires de Cofiroute SA	12.2	(365,1)	(111,1)	(192,4)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts à long terme	13	7,0	0,0	740,3
Remboursements d'emprunts à long terme	13	(705,5)	(22,9)	(54,2)
Variation des actifs de gestion de trésorerie et autres dettes financières courantes		4,0	0,0	0,0
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	III	(1 059,5)	(134,0)	493,7
Variation de la trésorerie nette	I + II + III	(831,1)	62,4	1 035,5
Trésorerie nette à l'ouverture		840,6	(194,9)	(194,9)
Trésorerie nette à la clôture		9,4	(132,5)	840,6
Variation des actifs de gestion de trésorerie et autres dettes financières courantes		(4,0)	0,0	0,0
(Émission) remboursement d'emprunts		698,5	22,9	(686,1)
Autres variations		27,9	26,1	(7,0)
Variation de l'endettement financier net	13	(108,8)	111,3	342,3
Endettement financier net en début de période		(3 772,8)	(4 115,2)	(4 115,2)
Endettement financier net en fin de période		(3 881,6)	(4 003,8)	(3 772,8)

Variation des capitaux propres IFRS

<i>(en millions d'euros)</i>	Capitaux Propres				Total
	Capital social	Réserves	Opérations enregistrées directement en capitaux propres	Résultat net	
Capitaux propres 01/01/2017	158,3	(116,4)	(2,7)	476,8	516,0
Résultat net de la période				214,8	214,8
Autres éléments du résultat global			1,0		1,0
Résultat global de la période	0,0	0,0	1,0	214,8	215,8
Affectation de résultat et dividendes distribués		365,7		(476,8)	(111,1)
Paiements en actions		(0,9)			(0,9)
Capitaux propres 30/06/2017	158,3	248,4	(1,7)	214,8	619,8
Résultat net de la période				242,3	242,3
Autres éléments du résultat global			(0,3)		(0,3)
Résultat global de la période	0,0	0,0	(0,3)	242,3	242,0
Affectation du résultat et dividendes distribués		(81,3)		0,0	(81,3)
Paiements en actions		(0,2)			(0,2)
Capitaux propres 31/12/2017	158,3	166,9	(2,0)	457,1	780,2
Résultat net de la période				230,7	230,7
Autres éléments du résultat global			(0,3)		(0,3)
Résultat global de la période	0,0	0,0	(0,3)	230,7	230,4
Affectation de résultat et dividendes distribués		92,0		(457,1)	(365,1)
Paiements en actions		(1,8)			(1,8)
Capitaux propres 30/06/2018	158,3	257,1	(2,3)	230,7	643,8

ANNEXE AUX COMPTES INDIVIDUELS IFRS SEMESTRIELS RÉSUMÉS

A.	Principes comptables, méthodes d'évaluation et changement de méthodes	16
1.	Base de préparation des comptes	16
2.	Règles et méthodes d'évaluation	17
3.	Changement de méthodes comptables	18
B.	Principales composantes du compte de résultat	20
4.	Chiffre d'affaires et résultat opérationnel	20
5.	Charges et produits financiers	20
6.	Impôts sur les bénéfices	21
7.	Résultat par action	21
C.	Contrats de concession	21
8.	Immobilisations incorporelles du domaine concédé	22
D.	Autres composantes du bilan et engagements liés à l'activité	23
9.	Immobilisations corporelles	23
10.	Besoin en fonds de roulement et provisions courantes	24
11.	Obligations contractuelles des contrats de location	24
E.	Capitaux propres	25
12.	Informations relatives aux capitaux propres	25
F.	Financement et gestion des risques financiers	26
13.	Données relatives à l'endettement financier net	26
14.	Informations relatives à la gestion des risques financiers	27
15.	Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable	28
G.	Avantages du personnel et paiements en actions	30
16.	Paiements en actions	30
17.	Provisions pour avantages du personnel	30
H.	Autres notes	31
18.	Transactions avec les parties liées	31

A. Principes comptables, méthodes d'évaluation et changement de méthodes

1. Base de préparation des comptes

Les principes comptables retenus au 30 juin 2018 sont conformes à ceux retenus pour les états financiers de Cofiroute au 31 décembre 2017, à l'exception des normes et/ou amendements adoptés par l'Union européenne, applicables de façon obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2018 (voir ci-dessous).

Les comptes individuels IFRS semestriels résumés de Cofiroute au 30 juin 2018 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 "Information financière intermédiaire". Ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 25 juillet 2018. S'agissant de comptes individuels IFRS résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour des comptes individuels annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers IFRS de Cofiroute, pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Ils se réfèrent aux comptes IFRS annuels au 31 décembre 2017 présentés dans le rapport financier 2017, déposé auprès de l'AMF le 5 mars 2018.

Les états financiers de Cofiroute sont présentés en millions d'euros, avec une décimale. Les arrondis au million d'euros le plus proche peuvent, dans certains cas de figure, conduire à des écarts non matériels au niveau des totaux et des sous-totaux figurant dans les tableaux.

1.1. Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1^{er} janvier 2018

Les impacts de l'application à compter du 1^{er} janvier 2018 des normes IFRS 15 "Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients" et IFRS 9 "Instruments financiers" sont décrits en note A.3.

Les autres normes et interprétations applicables, de façon obligatoire, à compter du 1^{er} janvier 2018 sont sans impact significatif sur les comptes consolidés de Cofiroute au 30 juin 2018. Elles concernent principalement :

- Amendements à IFRS 2 "Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions";
- Améliorations annuelles, cycle 2014-2016.

1.2. Normes et interprétations adoptées par l'IASB mais non applicables au 30 juin 2018

Cofiroute n'a anticipé aucune des nouvelles normes et interprétations mentionnées ci-après qui pourraient le concerner et dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2018 :

- IFRS 16 "Contrats de location";
- Amendements à IFRS 9 "Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative";
- Amendements à IAS 19 "Modification, réduction ou liquidation d'un régime";
- Améliorations annuelles, cycle 2015-2017;
- IFRIC 23 "Incertitudes relatives à l'impôt sur le résultat". Une étude des impacts et des conséquences pratiques de l'application de ces normes et interprétations est en cours.

IFRS 16 – "Contrats de location" modifie le mode de comptabilisation des contrats de location par les preneurs. Elle remplacera la norme et interprétations IAS 17, IFRIC 4, SIC 15 et SIC 27. IFRS 16, qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2019, impose un mode de comptabilisation unique des contrats par les preneurs impactant le bilan d'une façon similaire aux contrats de location financement.

Compte tenu de la durée moyenne relativement courte des contrats de location des biens mobiliers (matériels de transport essentiellement), l'estimation à date de l'effet sur les états financiers de Cofiroute ne serait pas représentative de l'impact qui sera à constater lors de la première application d'IFRS 16.

Du fait des spécificités de certains contrats de location (notamment en termes de modalités de renouvellement) les durées retenues pour l'évaluation des contrats sous IFRS 16 pourraient, dans certains cas, être différentes de celles retenues pour l'évaluation des engagements hors-bilan où seule la durée d'engagement ferme est prise en compte. Les engagements mentionnés en note 11. Obligations contractuelles des contrats de location pourraient ainsi ne pas être totalement représentatifs des passifs qui seront à comptabiliser dans le cadre de l'application d'IFRS 16.

Cofiroute devrait opter pour la méthode de transition rétrospective en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale de la norme à la date de première application.

Cofiroute suit l'ensemble des discussions de place relatives à la mise en œuvre de cette norme et adaptera ses travaux en fonction des conclusions.

2. Règles et méthodes d'évaluation

2.1. Recours à des estimations

L'établissement des états financiers individuels selon les normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers individuels.

Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les comptes individuels IFRS semestriels de la période ont été établis par référence à l'environnement immédiat, notamment pour les estimations concernant les éléments suivants :

- évaluation retenue pour les tests de perte de valeur ;
- valorisation des paiements en actions (charge IFRS 2) ;
- évaluation des engagements de retraite ;
- évaluation des provisions ;
- détermination des taux d'actualisation retenus pour mettre en œuvre les tests de dépréciation d'actifs (IAS 36) et pour actualiser les provisions (IAS 37) et les engagements liés aux avantages du personnel (IAS 19) ;
- valorisation de certains instruments financiers à la juste valeur.

2.2. Évaluation de la juste valeur

Cofiroute a principalement recours à la juste valeur pour l'évaluation, sur une base récurrente au bilan, des instruments dérivés, de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des titres de participation non consolidés, et des actifs financiers de gestion de trésorerie. Les justes valeurs des autres instruments financiers (notamment instruments de dette et actifs évalués au coût amorti, tels que définis en note 3.2. Norme IFRS 9 "instruments financiers") sont communiquées en annexe en note F.15. "Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable".

La juste valeur correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale. Elle est constatée sur le marché principal de l'actif ou du passif (ou le plus avantageux, si absence de marché principal), c'est-à-dire celui qui offre le plus grand volume et le meilleur niveau d'activité. La juste valeur des instruments financiers dérivés intègre l'évaluation du "risque de contrepartie" pour les instruments dérivés actifs et du "risque de crédit propre" pour les instruments dérivés passifs.

Pour déterminer ces justes valeurs, Cofiroute utilise les méthodes d'évaluation suivantes :

- approches de marché, fondées sur des prix ou transactions de marché observables ;
- approches par le revenu, qui convertissent la somme de flux de trésorerie futurs en un montant unique actualisé ;
- approches par les coûts, qui prennent en considération l'obsolescence physique, technologique et économique de l'actif évalué.

Les justes valeurs sont hiérarchisées selon trois niveaux :

- niveau 1 : prix cotés sur un marché actif. Les valeurs mobilières de placement et les emprunts obligataires cotés sont valorisés ainsi ;
- niveau 2 : modèle interne avec des paramètres observables à partir de techniques de valorisation interne. Ces techniques font appel aux méthodes de calcul mathématique usuelles intégrant des données observables sur les marchés (cours à terme, courbe de taux...). Le calcul de la juste valeur de la plupart des instruments financiers dérivés (swaps, caps, floors...) négociés de gré-à-gré est opéré sur la base de modèles internes communément utilisés par les intervenants pour évaluer ces instruments financiers. Les valorisations d'instruments dérivés calculées en interne font l'objet à chaque trimestre de contrôles de cohérence avec celles transmises par les contreparties ;
- niveau 3 : modèle interne avec paramètres non observables : ce modèle s'applique notamment aux titres de participation non cotés, lesquels sont valorisés à leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction, en l'absence de marché actif.

2.3. Règles et méthodes d'évaluation spécifiques appliquées par Cofiroute dans le cadre des arrêtés intermédiaires

Saisonnalité de l'activité

Le 1^{er} semestre de l'exercice est marqué par un volume d'activité inférieur à celui de la seconde partie de l'année, en raison du niveau élevé du trafic constaté au cours de la période estivale. De ce fait, le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre ne peut être extrapolé sur l'ensemble de l'exercice. À titre d'exemple, au cours des dernières années, le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre représentait environ 46 % à 47 % du chiffre d'affaires de l'année.

L'impact des facteurs saisonniers n'a fait l'objet d'aucune correction sur les comptes semestriels de Cofiroute.

Les produits et charges des activités ordinaires que Cofiroute perçoit ou supporte de façon saisonnière, cyclique ou occasionnelle sont pris en compte selon des règles identiques à celles retenues pour la clôture annuelle. Ils ne sont ni anticipés, ni différés à la date de l'arrêté semestriel.

Les risques nés dans le semestre sont provisionnés au cours de la période.

Évaluation de la charge d'impôt

La charge d'impôt du premier semestre est déterminée en appliquant au résultat avant impôt le taux d'impôt effectif de Cofiroute estimé pour l'exercice 2018 (y compris impôts différés). Ce taux est, le cas échéant, ajusté des incidences fiscales liées aux éléments à caractère inhabituel de la période.

Engagements de retraite

Il n'est pas effectué de nouveau calcul actuariel complet à la clôture des comptes IFRS semestriels résumés. La charge du semestre au titre des engagements de retraite est égale à la moitié de la charge calculée au titre de 2018 sur la base des hypothèses actuarielles au 31 décembre 2017. Les impacts liés aux variations d'hypothèses sur les avantages postérieurs à l'emploi intervenues sur le 1^{er} semestre 2018 (taux d'actualisation) sont comptabilisés en "Autres éléments du résultat global".

3. Changement de méthodes comptables

3.1. Norme IFRS 15 " Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients "

Cofiroute a adopté la norme IFRS 15 au 1^{er} janvier 2018, date d'entrée en vigueur au sein de l'Union européenne, selon la méthode dite "rétrospective simplifiée". Par conséquent, les données 2017, présentées à titre comparatif, n'ont pas été ajustées. La première application de la norme IFRS 15 n'a pas conduit Cofiroute à modifier le montant de ses capitaux propres d'ouverture.

IFRS 15, dont les dispositions sont décrites ci-dessous, précise l'évaluation et la comptabilisation du chiffre d'affaires de Cofiroute.

Principes d'évaluation et de comptabilisation du chiffre d'affaires, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2018

Le chiffre d'affaires de Cofiroute correspond au chiffre d'affaires issu des activités de concessionnaires autoroutiers.

Avant de comptabiliser le chiffre d'affaires, IFRS 15 impose d'identifier un contrat ainsi que les différentes obligations de performance contenues dans le contrat. Le nombre d'obligations de performance dépend des types de contrats et activités. La plupart des contrats de Cofiroute ne comprennent qu'une seule obligation de performance.

Le principe fondamental d'IFRS 15 est que la comptabilisation du chiffre d'affaires issu de contrats avec les clients doit traduire,

- d'une part, le rythme de réalisation des obligations de performance correspondant au transfert à un client du contrôle d'un bien ou d'un service;
- et d'autre part, le montant auquel le vendeur s'attend à avoir droit en rémunération des activités réalisées.

L'analyse de la notion de transfert de contrôle d'un bien ou d'un service est déterminante, ce transfert conditionnant la reconnaissance de chiffre d'affaires.

Le transfert du contrôle d'un bien ou d'un service peut s'effectuer en continu (comptabilisation du chiffre d'affaires à l'avancement) ou à une date précise (comptabilisation à l'achèvement).

Selon les dispositions de l'interprétation IFRIC 12 "Accords de concession de services", le concessionnaire peut être amené à exercer une double activité:

- une activité de constructeur au titre de ses obligations de conception, de construction et de financement des nouvelles infrastructures qu'il remet au concédant;
- une activité d'exploitation et de maintenance des ouvrages concédés.

L'ajout de références à IFRS 15 dans les dispositions d'IFRIC 12 n'a pas conduit Cofiroute à identifier de divergences par rapport à sa pratique de comptabilisation du chiffre d'affaires que ce soit pour l'identification de nouvelles obligations de performance ou le rythme de comptabilisation du chiffre d'affaires.

Les produits des activités annexes regroupent principalement des revenus issus de contrats de location, des ventes de matériels, matériaux et marchandises, des études et des redevances.

3.2. Norme IFRS 9 " Instruments financiers "

Cofiroute applique à compter du 1^{er} janvier 2018 les dispositions de la norme IFRS 9 " Instruments financiers "

IFRS 9 " Instruments financiers ", expose les dispositions à suivre pour la comptabilisation et l'évaluation des actifs, passifs financiers et de certains contrats d'achat ou vente d'éléments non financiers. Cette norme remplace IAS 39 " Instruments financiers " qui a été appliquée jusqu'au 31 décembre 2017.

Phase I – Classement et évaluation des actifs financiers

Les dispositions d'IFRS 9 quant à la classification et l'évaluation des actifs financiers sont basées sur le modèle de gestion de l'entreprise et des caractéristiques contractuelles des actifs financiers.

Lors de la mise en œuvre de cette norme, Cofiroute a procédé à la revue des caractéristiques, notamment de rémunération, de ses actifs financiers. Du fait de la pratique de Cofiroute dans la gestion de ses actifs financiers ne détenant pas d'instruments financiers complexes, il a été conclu que l'ensemble des actifs financiers de Cofiroute respectait le critère " Solely Payment of Principal and Interests (SPPI) " tel que défini par IFRS 9. Les actifs financiers comptabilisés au coût amorti selon IAS 39 n'ont donc pas connu de changement de méthode comptable lors de la première application d'IFRS 9.

Cofiroute a également procédé à une revue de son portefeuille d'instruments de capitaux propres, constitué principalement de titres de participations non consolidés, afin de déterminer la méthode d'évaluation de chaque titre (soit à la juste valeur par résultat, soit à la juste valeur par capitaux propres). Les titres présents en portefeuille au 1^{er} janvier 2018 ont été évalués à la juste valeur par capitaux propres.

Pour les actions de sociétés cotées, cette juste valeur est déterminée sur la base du cours de Bourse à la date de clôture. Pour les titres non cotés, si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable à chaque clôture, ils sont maintenus au bilan à leur juste valeur initiale, c'est-à-dire à leur coût d'acquisition majoré des frais de transaction, ajusté d'éventuels gains ou pertes de valeur déterminés par une analyse de la variation de la quote-part des capitaux propres détenus.

À chaque acquisition de titres de capitaux propres, une analyse similaire sera conduite afin de déterminer l'intention de gestion de Cofiroute, caractérisant alors le mode de comptabilisation des variations de juste valeur.

Les prêts et créances sont dorénavant classés en " Actifs financiers au coût amorti " et les actifs disponibles à la vente sont classés en " Instruments de capitaux propres " et demeurent présentés au bilan en " Autres actifs financiers " (voir détails en note F.15. Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable).

Phase II – Modèle de dépréciation des actifs financiers

La norme a également fait évoluer les modalités de dépréciation des actifs financiers de Cofiroute puisque IFRS 9 impose un modèle désormais basé sur les pertes attendues. Une analyse des portefeuilles de créances commerciales et financières, ainsi que des prêts octroyés, notamment à des sociétés mises en équivalence, a été menée.

Cofiroute a opté pour la méthode simplifiée pour mesurer les dépréciations relatives à ses créances commerciales.

Le risque de crédit lié aux créances financières et aux prêts a été mesuré selon les dispositions du modèle complet d'IFRS 9. Le modèle de dépréciation appliqué par Cofiroute répondait aux exigences d'IFRS 9, ainsi aucune provision complémentaire n'a été enregistrée au 1^{er} janvier 2018.

Afin d'estimer le risque de non recouvrement des actifs financiers de Cofiroute, une analyse des pertes constatées sur l'exercice sera conduite annuellement afin d'ajuster éventuellement les taux de dépréciation.

Phase III – Comptabilité de couverture

Les dispositions relatives à la comptabilité de couverture vont permettre à Cofiroute de mettre en concordance la comptabilité et sa politique de gestion des risques.

Les dispositions d'IFRS 9 permettent de comptabiliser la variation de valeur de l'ensemble des coûts de couverture (report/déport, swap de base et primes d'options) en autres éléments du résultat global et de les recycler par résultat linéairement en cas de couverture d'une période de temps ou, dans le cas d'une couverture de transaction, au même rythme que la reconnaissance de l'opération couverte.

La part inefficace des relations de couvertures de Cofiroute était enregistrée en Coût de l'endettement financier net, ainsi le recyclage sera également présenté au compte de résultat dans le Coût de l'endettement financier.

Nouveau modèle de comptabilisation des renégociations de financements

Cofiroute a analysé la substance des renégociations de dettes ayant eu lieu antérieurement au 1^{er} janvier 2018. Aucune opération n'a été traitée en continuité de dette, ainsi aucun n'impact lié au nouveau modèle n'a été enregistré au 1^{er} janvier 2018.

Comme sous IAS 39, l'analyse des modifications de dettes reposera, à la fois sur des critères quantitatifs (test de 10 %) et sur des critères qualitatifs (changement de covenant, de devise ou de structure de taux...). Si l'analyse conduit à une continuité de dette, la valeur comptable de cette dernière sera ajustée selon les dispositions d'IFRS 9.

La méthode de transition retenue a été la méthode simplifiée. Ainsi les comptes 2017 n'ont pas été retraités, seul le bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2018 a été ajusté afin de tenir compte de l'ensemble de ces impacts, de présentation essentiellement.

Les effets de la première application d'IFRS 15 et IFRS 9 au 1^{er} janvier 2018 n'ont pas d'impact sur les agrégats présentés à l'actif et au passif du bilan.

B. Principales composantes du compte de résultat

4. Chiffre d'affaires et résultat opérationnel

4.1. Chiffre d'affaires

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2018	1 ^{er} semestre 2017	Exercice 2017
Chiffre d'affaires – Recettes de péage	669,9	644,5	1 381,4
Chiffre d'affaires – Autres	9,4	9,7	19,0
Chiffre d'affaires d'exploitation	679,2	654,2	1 400,4
Chiffre d'affaires – construction de nouvelles infrastructures en concession	63,5	63,3	121,0
Chiffre d'affaires total	742,7	717,5	1 521,4

La progression de 3,9 % de la recette péage traduit une croissance de 1,9 % du trafic du réseau interurbain (véhicules légers + 1,6 %, poids lourds + 4,0 %), un impact positif du Duplex A86 de + 0,3 % et des effets tarifaires de + 1,7 %.

4.2. Résultat opérationnel

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2018	1 ^{er} semestre 2017	Exercice 2017
Chiffre d'affaires	742,7	717,5	1 521,4
dont:			
Chiffre d'affaires d'exploitation	679,2	654,2	1 400,4
Chiffre d'affaires – construction de nouvelles infrastructures en concession	63,5	63,3	121,0
Produits des activités annexes	1,0	0,8	1,9
Charges de construction	(63,5)	(63,3)	(121,0)
Achats consommés	(5,1)	(4,7)	(10,1)
Services extérieurs	(39,6)	(37,5)	(77,4)
Impôts et taxes	(62,7)	(60,7)	(169,7)
Charges de personnel	(49,3)	(49,1)	(92,2)
Autres produits et charges opérationnels	(0,1)	(0,2)	0,6
Dotations aux amortissements	(122,6)	(122,7)	(248,8)
Dotations nettes aux provisions et autres	(6,7)	(4,9)	(0,3)
Charges opérationnelles d'exploitation	(349,6)	(343,1)	(718,7)
Résultat opérationnel sur activité	394,1	375,1	804,5
% du chiffre d'affaires ^(*)	58 %	57 %	57 %
Paievements en actions (IFRS 2)	(1,0)	(0,9)	(2,0)
Autres éléments opérationnels courants	0,0	0,0	0,0
Résultat opérationnel courant	393,1	374,2	802,5
Résultat opérationnel	393,1	374,2	802,5

(*) % calculé sur chiffre d'affaires hors construction de nouvelles infrastructures en concession réalisée par des entreprises tierces.

Le **résultat opérationnel sur activité** (ROPA) correspond à la mesure de la performance opérationnelle de Cofiroute avant prise en compte des charges associées aux paiements en actions (IFRS 2), et des autres éléments opérationnels courants et non courants.

Le **résultat opérationnel courant** est destiné à présenter le niveau de performance opérationnelle récurrent de Cofiroute hors incidence des opérations et événements non courants de la période. Il est obtenu en ajoutant au résultat opérationnel sur activité les impacts associés aux paiements en actions (IFRS 2) et les autres produits et charges opérationnels courants.

Le **résultat opérationnel** est obtenu en ajoutant au résultat opérationnel courant les charges et produits considérés comme non courants.

5. Charges et produits financiers

Le recyclage des coûts de couverture est désormais systématiquement intégré dans le Coût de l'endettement financier net pour toutes les opérations qualifiées comptablement de couverture, qu'elles soient opérationnelles ou financières.

Au cours de la période, le coût de l'endettement financier net s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2018	1 ^{er} semestre 2017	2017
Coût de l'endettement financier brut	(42,3)	(44,1)	(90,0)
Résultat financier des placements de trésorerie	0,0	0,0	0,0
Coût de l'endettement financier net	(42,3)	(44,1)	(90,0)
Coûts d'emprunts immobilisés	0,0	0,0	0,0
Coûts d'actualisation	0,6	(2,0)	(2,6)
Résultat de change	0,0	0,0	0,0
Autres charges et produits financiers	0,6	(2,1)	(2,6)

Au 1^{er} semestre 2018, le coût de l'endettement financier net s'élève à - 42,3 millions d'euros, en baisse de 1,8 million d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2017 (- 44,1 millions d'euros). Cette amélioration s'explique principalement par le refinancement réalisé fin 2017 à un taux inférieur à ceux des emprunts venus à échéance.

Les autres charges et produits financiers comprennent les impacts d'actualisation pour un montant de 0,6 million d'euros au 1^{er} semestre 2018. Ceux-ci portent pour l'essentiel sur les provisions pour obligation de maintien en l'état des ouvrages concédés à hauteur de 0,7 million d'euros (- 1,8 million d'euros au 1^{er} semestre 2017) et les provisions pour engagements de retraite à hauteur de - 0,1 million d'euros (- 0,2 million d'euros au 1^{er} semestre 2017).

6. Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt s'élève à 120,7 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018 (113,3 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017).

Le taux effectif d'impôt reste stable à 34,3 % au 1^{er} semestre 2018 (34,5 % au 1^{er} semestre 2017). Au 30 juin 2018, Cofiroute ne constate pas d'effets d'impôts non courants.

7. Résultat par action

Le nombre d'actions de la société est de 4 058 516 sans changement au cours des derniers exercices. La société n'a émis aucun instrument susceptible de donner droit à des actions. Il en résulte que le nombre d'actions à prendre en considération pour le calcul du résultat par action, de base et dilué, en 2018 et en 2017, est de 4 058 516. Le résultat par action est présenté au sein du compte de résultat IFRS de la période.

C. Contrats de concession

Cofiroute, selon les dispositions de l'interprétation IFRIC 12 "Accords de concession de services", exerce une double activité :

- une activité de constructeur au titre de ses obligations de conception, de construction et de financement des nouvelles infrastructures qu'il remet au concédant : le chiffre d'affaires est reconnu à l'avancement conformément à la norme IFRS 15, les obligations de performance étant réalisées de façon continue ;
- une activité d'exploitation et de maintenance des ouvrages concédés : le chiffre d'affaires est reconnu conformément à la norme IFRS 15.

Le concessionnaire dispose d'un droit à percevoir des péages (ou autres rémunérations) auprès des usagers, en contrepartie du financement et de la construction de l'infrastructure. Dans le cas où le concédant rémunère le concessionnaire en fonction de l'utilisation de l'infrastructure par les usagers, sans fournir aucune garantie sur les montants qui seront versés au concessionnaire (accord de simple "pass through" ou "shadow toll"), le modèle de "l'actif incorporel" s'applique.

Dans ce modèle, le droit à percevoir des péages (ou autres rémunérations) est comptabilisé au bilan de la société concessionnaire en "Immobilisations incorporelles du domaine concédé".

Ce droit correspond à la juste valeur de l'ouvrage concédé à laquelle s'ajoutent les frais financiers intercalaires comptabilisés pendant la période de construction. Il est amorti sur la durée du contrat et selon un mode approprié reflétant le rythme de consommation des avantages économiques procurés par le contrat, à compter de la mise en service de l'ouvrage.

Ce modèle s'applique aux deux contrats de concession de Cofiroute.

Les subventions d'investissement sont présentées au bilan en diminution du montant de l'actif au titre duquel elles ont été reçues.

8. Immobilisations incorporelles du domaine concédé

8.1. Détail des immobilisations incorporelles du domaine concédé

(en millions d'euros)	Coût des infrastructures en service ^(*)	Avances et encours	Total
Valeur brute			
Au 01/01/2017	8 006,7	122,1	8 128,8
Acquisitions de la période	15,6	104,2	119,8
Autres mouvements	43,8	(46,3)	(2,5)
Au 31/12/2017	8 066,1	180,0	8 246,1
Acquisitions de la période	3,9	59,8	63,7
Autres mouvements	19,6	(19,7)	(0,1)
Au 30/06/2018	8 089,7	220,0	8 309,7
Amortissements et pertes de valeur			
Au 01/01/2017	(3 371,5)		(3 371,5)
Amortissements de la période	(107,6)		(107,6)
Autres mouvements	1,2		1,2
Au 31/12/2017	(3 477,9)		(3 477,9)
Amortissements de la période	(99,4)		(99,4)
Autres mouvements	(0,0)		(0,0)
Au 30/06/2018	(3 577,3)		(3 577,3)
Valeur nette			
Au 01/01/2017	4 635,2	122,1	4 757,3
Au 31/12/2017	4 588,2	180,0	4 768,2
Au 30/06/2018	4 512,4	220,0	4 732,4

^(*) Subventions d'investissement déduites.

Les acquisitions du 1^{er} semestre s'élèvent à 63,7 millions d'euros (63,3 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017). Elles correspondent essentiellement aux investissements réalisés par Cofiroute dans le cadre de ses contrats de concession.

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles du domaine concédé comprennent des immobilisations en cours pour un montant de 59,8 millions d'euros au 30 juin 2018.

8.2. Obligations contractuelles d'investissement et de renouvellement

Obligations contractuelles liées aux contrats de concession

Dans le cadre des contrats de concession qu'il a conclus, Cofiroute s'est engagé à réaliser certains investissements d'infrastructure qu'il est destiné à exploiter, en tant que société concessionnaire.

Au 30 juin 2018, le montant d'engagements d'investissements prévus, dans le cadre des contrats de concession, est de 837,9 millions d'euros (963,6 millions d'euros au 30 juin 2017).

D. Autres composantes du bilan et engagements liés à l'activité

9. Immobilisations corporelles

<i>(en millions d'euros)</i>	Immobilisations corporelles liées aux contrats de concession	Terrains	Agencements, matériels, installations techniques et autres	Total
Valeur brute				
Au 01/01/2017	862,7	1,4	20,1	884,2
Acquisitions de la période	22,4	0,0	2,2	24,6
Sorties de la période	(10,8)	(0,0)	(2,7)	(13,5)
Autres mouvements	2,4	(0,0)	0,2	2,6
Au 31/12/2017	876,7	1,3	19,8	897,8
Acquisitions de la période	11,9		0,7	12,6
Sorties de la période	(1,0)	(0,0)		(1,0)
Autres mouvements	(0,2)	(0,0)	0,2	0,0
Au 30/06/2018	887,5	1,2	20,7	909,4
Amortissements et pertes de valeur				
Au 01/01/2017	(520,5)		(13,1)	(533,6)
Amortissements de la période	(137,4)		(2,4)	(139,8)
Autres mouvements	9,6		1,5	11,0
Au 31/12/2017	(648,3)		(14,0)	(662,3)
Amortissements de la période	(21,5)		(1,2)	(22,7)
Autres mouvements	1,0		0,0	1,0
Au 30/06/2018	(668,8)		(15,2)	(684,0)
Valeur nette				
Au 01/01/2017	342,3	1,4	7,0	350,6
Au 31/12/2017	228,5	1,3	5,8	235,5
Au 30/06/2018	218,7	1,2	5,5	225,4

10. Besoin en fonds de roulement et provisions courantes

10.1. Variation du besoin en fonds de roulement

(en millions d'euros)	30/06/2018	31/12/2017	Variations 2018-2017	
			Liées à l'activité	Autres variations
Stocks et travaux en cours (en valeur nette)	1,4	2,0	(0,6)	0,0
Clients et autres débiteurs	134,6	110,2	24,3	0,0
Autres actifs courants d'exploitation	24,8	38,6	(13,9)	0,0
Stocks et créances d'exploitation	I 160,8	150,9	9,8	0,0
Fournisseurs	(29,3)	(32,9)	3,7	0,0
Autres passifs courants d'exploitation	(106,2)	(110,6)	4,4	0,0
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	II (135,5)	(143,6)	8,1	0,0
Besoin en fonds de roulement (avant provisions courantes)	I + II 25,3	7,4	17,9	0,0
Provisions courantes	(246,7)	(241,0)	(6,4)	0,7
dont part à moins d'un an des provisions non courantes	(0,9)	0,0	(0,9)	0,0
Besoin en fonds de roulement (après provisions courantes)	(221,4)	(233,7)	11,6	0,7

10.2. Analyse des provisions courantes

Au cours du 1^{er} semestre 2018 et de l'exercice 2017, les provisions courantes figurant au passif du bilan ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	Ouverture	Dotations	Utilisations	Autres Reprises non utilisées	Autres	Clôture
01/01/2017	245,7	21,7	(1,5)	(7,8)	(19,9)	238,2
Maintien en l'état de l'actif incorporel concédé	233,6	33,1	(21,3)	(5,4)		240,0
Autres risques	4,6	0,6	(0,9)	(3,4)	0,2	1,0
31/12/2017	238,2	33,7	(22,2)	(8,8)	0,2	241,0
Maintien en l'état de l'actif incorporel concédé	240,0	15,3	(9,6)			245,7
Autres risques	1,0	0,0	(0,1)			1,0
30/06/2018	241,0	15,3	(9,6)	0,0	0,0	246,7

Les provisions courantes sont rattachées directement au cycle d'exploitation. Elles s'élèvent au 30 juin 2018 à 246,7 millions d'euros (241 millions d'euros au 31 décembre 2017) et concernent principalement les provisions pour obligation de maintien en l'état des ouvrages concédés.

Les provisions pour obligation de maintien en état des ouvrages concédés couvrent principalement les dépenses à effectuer pour la réparation des chaussées (tapis de surface, restructuration des voies lentes...), des ouvrages d'art, des ouvrages hydrauliques et des équipements spécifiques du Duplex A86. Le montant de ces provisions s'établit à 245,7 millions d'euros au 30 juin 2018 (240 millions d'euros au 31 décembre 2017).

11. Obligations contractuelles des contrats de locations

Les engagements relatifs aux contrats de locations simples s'élèvent à 1,5 million d'euros au 30 juin 2018 et concernent pour l'essentiel des contrats de locations de véhicules. Ces engagements s'analysent par échéance de la façon suivante :

(en millions d'euros)	30/06/2018	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Locations simples	1,5	0,8	0,7	0,0

E. Capitaux propres

12. Informations relatives aux capitaux propres

12.1. Opérations constatées directement en capitaux propres

(en millions d'euros)

	30/06/2018	31/12/2017
Couverture de flux de trésorerie		
Réserve à l'ouverture	0,9	1,3
Variations de juste valeur de la période	0,0	0,0
Éléments de juste valeur constatés en résultat	(0,2)	(0,3)
Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture	0,8	0,9
Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture (Éléments recyclables en résultat)	0,8	0,9
Effet d'impôt associé	(0,3)	(0,3)
Réserve nette d'impôt (Éléments recyclables en résultat)	0,5	0,6
Instruments de capitaux propres		
Réserve à l'ouverture ⁽⁴⁾	0,0	0,0
Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture	0,0	0,0
Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite		
Réserve à l'ouverture	(4,0)	(5,4)
Gains et pertes actuariels reconnus sur la période	(0,4)	1,4
Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture	(4,4)	(4,0)
Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture (Éléments non recyclables en résultat)	(4,4)	(4,0)
Effet d'impôt associé	1,5	1,4
Réserve nette d'impôt (Éléments non recyclables en résultat)	(2,8)	(2,6)
Total des éléments constatés directement en capitaux propres		
Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture	(3,6)	(3,1)
Effet d'impôt associé	1,3	1,1
Réserve nette d'impôt	(2,3)	(2,0)

⁽⁴⁾ Montants retraités conformément au changement de méthodes comptables lié à la première application au 1^{er} janvier 2018 d'IFRS 9 "Instruments financiers", et décrit en note A.3.2.

12.2. Dividendes

Cofiroute a versé en mars 2018 un dividende de 365,1 millions d'euros correspondant au solde du bénéfice distribuable de Cofiroute au 31 décembre 2017.

F. Financement et gestion des risques financiers

13. Données relatives à l'endettement financier net

13.1 Endettement financier net

Au 30 juin 2018, l'endettement financier net s'établit à - 3 881,6 millions d'euros en hausse de 108,8 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2017. Cette variation s'explique notamment par une diminution de la trésorerie de 835,1 millions d'euros et par des remboursements nets d'emprunts pour 698,4 millions d'euros.

L'endettement financier net, tel que défini par Cofiroute, s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	30/06/2018			31/12/2017		
	Non Courant	Courant (*)	Total	Non Courant	Courant (*)	Total
Emprunts obligataires	(3 134,8)	(23,7)	(3 158,4)	(3 131,8)	(670,5)	(3 802,3)
Autres emprunts bancaires et autres dettes financières	(687,5)	(57,1)	(744,6)	(708,4)	(136,0)	(844,4)
Dettes financières long terme	(3 822,3)	(80,7)	(3 903,0)	(3 840,2)	(806,5)	(4 646,7)
Autres dettes financières courantes		0,0	0,0		0,0	0,0
Découverts bancaires						
I - Dettes financières brutes	(3 822,3)	(80,7)	(3 903,0)	(3 840,2)	(806,5)	(4 646,7)
<i>dont incidence des couvertures de juste valeur</i>	<i>(5,9)</i>	<i>0,0</i>	<i>(5,9)</i>	<i>(4,7)</i>	<i>(0,9)</i>	<i>(5,6)</i>
Actifs financiers de gestion de trésorerie courante non équivalent de trésorerie		0,0	0,0		4,0	4,0
Équivalent de trésorerie		0,0	0,0		835,6	835,6
Disponibilités		9,4	9,4		4,9	4,9
II - Actifs financiers	0,0	9,4	9,4	0,0	844,6	844,6
Instruments dérivés passifs	(43,6)	(2,9)	(46,5)	(49,5)	(26,8)	(76,3)
Instruments dérivés actifs	49,5	9,0	58,5	54,2	51,4	105,6
III - Instruments dérivés	5,9	6,1	12,0	4,7	24,6	29,3
Endettement financier net (I + II + III)	(3 816,4)	(65,2)	(3 881,6)	(3 835,5)	62,6	(3 772,8)

(*) Part courante incluant les intérêts courus non échus et la part à moins d'un an.

Les instruments dérivés actifs/passifs qualifiés de couverture sont présentés au bilan, selon leur maturité en, instruments dérivés actifs/passifs non courants pour la part à plus d'un an, et instruments dérivés actifs/passifs courants pour la part à moins d'un an. Les instruments dérivés non qualifiés comptablement de couverture sont présentés en instruments dérivés actifs courants ou instruments dérivés passifs courants, quelle que soit leur maturité.

La variation de l'endettement financier net se décompose comme suit :

(en millions d'euros)	Ouverture	Flux de trésorerie	Réf.	Variations " non cash "		Réf.	Clôture
				Variations de Justes Valeurs	Autres Variations		
Emprunts obligataires	(3 131,8)	0,2	3	(1,2)	(2,0)	4	(3 134,8)
Autres emprunts et dettes financières	(708,4)		3		20,8	4	(687,5)
Dettes financières courantes	(806,5)	597,9		0,9	127,0		(80,7)
<i>dont part à moins d'un an des dettes long terme</i>	<i>(739,1)</i>	<i>698,3</i>	3	<i>0,9</i>	<i>(20,3)</i>	4	<i>(60,2)</i>
<i>dont dette CT</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	1			1	<i>-</i>
<i>dont ICNE</i>	<i>(67,5)</i>	<i>(100,3)</i>	4		147,2	4	<i>(20,6)</i>
<i>dont découvert bancaire</i>	<i>-</i>	<i>-</i>				4	<i>-</i>
Actifs de gestion de trésorerie	4,0	(4,0)	2			4	-
Disponibilités et équivalents de trésorerie	840,6	(831,1)	1			1	9,4
Instruments dérivés nets	29,3	30,0		(1,5)	(45,8)		12,0
<i>JV</i>	<i>7,7</i>	<i>-</i>	3	<i>(1,5)</i>		4	<i>6,2</i>
<i>dont ICNE</i>	<i>21,6</i>	<i>30,0</i>	4		<i>(45,8)</i>	4	<i>5,8</i>
Endettement financier net	(3 772,8)	(207,0)	5	(1,8)	100,0	5	(3 881,6)

Le tableau ci-dessous permet de réconcilier les variations de l'endettement financier net avec le tableau des flux de trésorerie.

Réconciliation de l'endettement financier net avec les flux de financement du TFT

(en millions d'euros)	Réf	1 ^{er} semestre 2018
Variation de la trésorerie nette	(1)	(831,1)
Variations des actifs de gestion de trésorerie et autres dettes financières courantes	(2)	(4,0)
(Émission) remboursement d'emprunts	(3)	698,4
Autres variations	(4)	27,9
Variation de l'endettement financier net	(5)	(108,8)

13.2. Ressources et liquidités

Au 30 juin 2018, Cofiroute dispose d'un montant de 509,4 millions d'euros de ressources disponibles, dont 9,4 millions d'euros de trésorerie et 500 millions d'euros constitués de lignes de crédit bancaire à moyen terme confirmées et non utilisées.

Échéancier des dettes financières

Au 30 juin 2018, la maturité moyenne de la dette financière long terme de Cofiroute est de 6,2 ans (5,7 ans au 31 décembre 2017).

Trésorerie nette gérée

La trésorerie nette gérée incluant les actifs financiers de gestion de trésorerie s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	30/06/2018	31/12/2017
Équivalents de trésorerie	0,0	835,6
<i>Solde des comptes courants de trésorerie</i>	<i>0,0</i>	<i>835,6</i>
Disponibilités	9,4	4,9
Dettes financières courantes	0,0	0,0
Trésorerie nette	9,4	840,6
Actifs financiers de gestion de trésorerie	0,0	4,0
<i>Comptes à terme</i>	<i>0,0</i>	<i>4,0</i>
Trésorerie nette gérée	9,4	844,6

Les supports d'investissements utilisés par Cofiroute sont des OPCVM monétaires, des titres de créances négociables (certificats de dépôts bancaires) et des comptes à terme. Ils sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur.

Les placements ("actifs financiers de gestion de trésorerie" et "équivalents de trésorerie") sont gérés avec une prise de risque limitée sur le capital et font l'objet d'un contrôle de la performance et des risques associés.

L'essentiel de la trésorerie est placé auprès de VINCI Autoroutes en compte courant. La trésorerie empruntée auprès de VINCI Autoroutes en compte courant le cas échéant est présentée en dettes financières courantes.

Au 30 juin 2018, l'encours global géré représentait 9,4 millions d'euros.

Ligne de crédit bancaire

Cofiroute dispose d'une ligne de crédit revolver de 500 millions d'euros à échéance mai 2021.

Covenants financiers

La documentation des financements de Cofiroute (emprunts obligataires, bancaires et ligne de crédit) ne comporte pas de cas de défaut définis par référence à des covenants financiers. Les conditions financières de la ligne de crédits bancaires de 500 millions d'euros sont déterminées en fonction d'un ratio de levier financier.

Par ailleurs, certains contrats de financement prévoient qu'un changement de contrôle de l'emprunteur peut constituer un cas de remboursement anticipé obligatoire ou d'exigibilité anticipée.

Notation de crédit

Au 30 juin 2018, Cofiroute dispose de la notation de crédit de Standard & Poor's suivante :

- Long terme: A – perspective positive;
- Court terme: A2.

14. Informations relatives à la gestion des risques financiers

L'exposition aux risques financiers au 30 juin 2018 est restée inchangée par rapport à celle du 31 décembre 2017 décrite en note G.17. du rapport financier 2017 publié le 5 mars 2018.

15. Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable

Le tableau suivant indique la valeur comptable au bilan des actifs et passifs financiers par catégorie comptable définie selon la norme IFRS 9, ainsi que leur juste valeur :

	30/06/2018							JV			
	Catégories comptables										
	Dérivés à la juste valeur par résultat	Dérivés qualifiés de couverture	Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	Actifs financiers évalués à la juste valeur par capitaux propres	Actifs financiers au coût amorti	Passifs financiers au coût amorti	Total de la valeur nette comptable au bilan de la classe	Niveau 1 Cours cotés et disponibilités	Niveau 2 Modèle interne avec paramètres observables	Niveau 3 Modèle interne avec paramètres non observables	Juste valeur de la classe
<i>(en millions d'euros)</i>											
Instruments de capitaux propres				0,0			0,0			0,0	0,0
I - Actifs financiers non courants				0,0			0,0		0,0	0,0	0,0
II - Instruments dérivés actifs	(0,2)	56,4					56,2		56,2		56,2
III - Créances exploitation					134,6		134,6		134,6		134,6
Actifs financiers de gestion de trésorerie courante non équivalent de trésorerie			0,0				0,0		0,0		0,0
Équivalent de trésorerie			0,0				0,0		0,0		0,0
Disponibilités			9,4				9,4	9,4			9,4
IV - Actifs financiers courants			9,4				9,4	9,4	0,0	0,0	9,4
Total actif	(0,2)	56,4	9,4	0,0	134,6	0,0	200,3	9,4	190,8	0,0	200,3
Emprunts obligataires						(3 158,4)	(3 158,4)	(3 260,0)	(7,0)		(3 267,0)
Autres emprunts bancaires et autres dettes financières						(744,6)	(744,6)		(751,4)		(751,4)
V - Dettes financières non courantes						(3 903,0)	(3 903,0)	(3 260,0)	(758,4)		(4 018,3)
VI - Instruments dérivés passifs	0,5	(44,7)					(44,2)		(44,2)		(44,2)
VII - Dettes fournisseurs						(78,2)	(78,2)		(78,2)		(78,2)
Autres dettes financières courantes							0,0	0,0			0,0
VIII - Passifs financiers courants							0,0	0,0			0,0
Total passif	0,5	(44,7)	0,0	0,0	0,0	(3 981,2)	(4 025,4)	(3 260,0)	(880,8)	0,0	(4 140,7)
Valeur comptable des catégories	0,3	11,7	9,4	0,0	134,6	(3 981,2)	(3 825,2)	(3 250,5)	(689,9)	0,0	(3 940,5)

Les "Créances d'exploitation" sont présentées en "Actifs financiers au coût amorti" dans le cadre de l'application d'IFRS9. Les "Titres de participation non cotés" sont présentés en "Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres".

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable ainsi que la juste valeur des actifs et passifs financiers telles que publiées au 31 décembre 2017 selon les catégories définies par IAS 39 :

(en millions d'euros)	31/12/2017										
	Catégories comptables						JV				
	Instruments financiers par résultat	Dérivés qualifiés de couverture	Actifs évalués à la juste valeur (option JV)	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs au coût amorti	Total de la valeur nette comptable au bilan de la classe	Niveau 1 Cours cotés et disponibilités	Niveau 2 Modèle interne avec paramètres observables	Niveau 3 Modèle interne avec paramètres non observables	Juste valeur de la classe
Titres de participation non cotés				0,0			0,0			0,0	0,0
I – Actifs financiers non courants				0,0			0,0			0,0	0,0
II – Instruments dérivés actifs	30,3	71,8					102,2		102,2		102,2
III – Créances exploitation					110,2		110,2		110,2		110,2
Actifs financiers de gestion de trésorerie courante non équivalent de trésorerie			4,0				4,0		4,0		4,0
Équivalent de trésorerie			835,6				835,6		835,6		835,6
Disponibilités			4,9				4,9	4,9			4,9
IV – Actifs financiers courants			844,6				844,6	4,9	839,6	0,0	844,6
Total actif	30,3	71,8	844,6	0,0	110,2	0,0	1 056,9	4,9	1 052,0	0,0	1 056,9
Emprunts obligataires						(3 802,3)	(3 802,3)	(3 956,0)	(9,2)		(3 965,2)
Autres emprunts bancaires et autres dettes financières						(844,4)	(844,4)		(850,9)		(850,9)
V – Dettes financières non courantes						(4 646,7)	(4 646,7)	(3 956,0)	(860,1)		(4 816,2)
VI – Instruments dérivés passifs	(25,6)	(47,3)					(72,9)		(72,9)		(72,9)
VII – Dettes fournisseurs						(80,0)	(80,0)		(80,0)		(80,0)
Autres dettes financières courantes							0,0	0,0			0,0
VIII – Passifs financiers courants							0,0	0,0			0,0
Total passif	(25,6)	(47,3)	0,0	0,0	0,0	(4 726,7)	(4 799,6)	(3 956,0)	(1 013,0)	0,0	(4 969,0)
Valeur comptable des catégories	4,7	24,6	844,6	0,0	110,2	(4 726,7)	(3 742,6)	(3 951,1)	39,0	0,0	(3 912,1)

G. Avantages du personnel et paiements en actions

16. Paiements en actions

Les salariés Cofiroute bénéficient du plan d'épargne Groupe VINCI et, certains, de plans d'actions gratuites octroyés par la société mère VINCI. La charge globale comptabilisée au 30 juin 2018 au titre des paiements en actions s'est élevée à 1 million d'euros dont 0,3 million d'euros au titre du plan d'épargne Groupe VINCI.

Concernant le plan d'épargne Groupe, le Conseil d'administration de VINCI définit les conditions de souscription conformément aux autorisations de l'assemblée générale. En France, VINCI procède trois fois par an à des augmentations de capital réservées aux salariés, avec un prix de souscription comportant une décote de 5 % par rapport à une moyenne sur vingt jours du cours de Bourse précédant le Conseil d'administration ayant fixé le prix de souscription. Les souscripteurs bénéficient d'un abondement plafonné à 3 500 euros par personne et par an. Les avantages ainsi consentis aux salariés du Groupe sont comptabilisés en résultat et évalués conformément à IFRS 2 sur la base des hypothèses suivantes :

- durée de la période de souscription : 4 mois ;
- durée de la période d'indisponibilité : 5 ans.

17. Provisions pour avantages du personnel

(en millions d'euros)	30/06/2018	31/12/2017
Provisions pour engagements de retraite	19,6	18,8
Provisions pour autres avantages du personnel	0,0	0,0
Provisions pour avantages du personnel	19,6	18,8

17.1. Provisions pour engagements de retraite

Les provisions pour engagements de retraite s'élèvent à 19,6 millions d'euros au 30 juin 2018.

Elles comprennent, d'une part, les provisions au titre des indemnités de départ à la retraite et, d'autre part, les provisions au titre des engagements de retraite complémentaire.

La part à moins d'un an des provisions pour engagements de retraite est présentée en "Autres passifs courants d'exploitation", et s'élève au 30 juin 2018 à 0,5 million d'euros (stable par rapport au 31 décembre 2017).

La charge comptabilisée au 1^{er} semestre 2018 au titre des engagements de retraite est égale à 50 % de la charge projetée pour l'exercice 2018 déterminée sur la base des hypothèses actuarielles au 31 décembre 2017.

Les impacts liés aux variations d'hypothèses sur les avantages postérieurs à l'emploi (taux d'actualisation) intervenues sur le 1^{er} semestre 2018 sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

17.2. Provisions pour autres avantages du personnel

Au cours du 1^{er} semestre 2018 et de l'exercice 2017, les provisions non courantes figurant au passif du bilan ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	Ouverture	Dotations	Utilisations	Autres Reprises non utilisées	Variation de la part à moins d'un an	Clôture
01/01/2017	2,5	0,0	(0,3)	(0,4)	0,3	2,0
Autres avantages du personnel	2,5		(0,1)	(2,0)		0,3
Reclassement part à moins d'un an	(0,4)				0,1	(0,3)
31/12/2017	2,0	0,0	(0,1)	(2,0)	0,1	0,0
Autres avantages du personnel	0,3		(0,0)			0,3
Reclassement part à moins d'un an	(0,3)				0,0	(0,3)
30/06/2018	0,0	0,0	(0,0)	0,0	0,0	0,0

Autres avantages du personnel

Au 30 juin 2018, les provisions pour autres avantages du personnel concernent essentiellement les provisions relatives aux accords de cessation anticipée d'activité des travailleurs salariés (CATS).

H. Autres notes

18. Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées concernent :

- la rémunération et les avantages assimilés accordés aux membres des organes d'administration et de la direction ;
- les opérations avec les entités du groupe VINCI. Ces transactions s'effectuent sur une base de prix de marché.

Au 1^{er} semestre 2018, il n'y a pas eu de modification significative dans la nature des transactions avec les parties liées du groupe VINCI par rapport au 31 décembre 2017.

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2018

Période du 1^{er} janvier 2018 au 30 juin 2018

COFIROUTE

Société anonyme

Siège social : 12-14 rue Louis-Blériot - 92506 Rueil-Malmaison Cedex

Capital social : 158 282 124 euros

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes individuels IFRS semestriels résumés de la société Cofiroute S.A., relatifs à la période du 1^{er} janvier 2018 au 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes individuels IFRS semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes individuels IFRS semestriels résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes individuels IFRS semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes individuels IFRS semestriels résumés.

Paris-La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 25 juillet 2018.

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Philippe BOURHIS

Associé

Deloitte & Associés

Frédéric SOULIARD

Associé

Attestation du responsable du rapport financier semestriel

“ J’atteste qu’à ma connaissance, les comptes IFRS intermédiaires résumés, présentés dans le rapport financier semestriel, sont établis conformément aux normes comptables applicables et qu’ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de Cofiroute, et que le rapport semestriel d’activité (figurant en pages 3 à 7) présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l’exercice et de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre les parties liées ainsi qu’une description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l’exercice ”.

Marc BOURON

Directeur général



Ce document est imprimé en France par un imprimeur certifié Imprim'Vert sur un papier certifié PEFC issu de ressources contrôlées et gérées durablement.

Conception & réalisation  LABRADOR +33 (0)1 53 06 30 80
INFORMATION DESIGN

Crédit photo : photothèque VINCI Autoroutes – Francis Vigouroux – A11.



Siège social
12, rue Louis Blériot
CS 30035
92506 Rueil-Malmaison Cedex
Tél. : 01 55 94 70 00
www.vinci-autoroutes.com